

Le 18 février 06, l'IER se déplaçait à Paris

Mohamed El Yazghi, Premier Secrétaire de l'USFP, Adeline Hazan, Secrétaire Nationale aux Droits de l'Homme au PS et Députée Européenne, Driss Benzekri, Président du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, Alain Chenal, Délégué du PS à la Méditerranée et collaborateur de la Fondation Jean Jaurès, Patrick Baudouin, Président honoraire de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Abdelkrim El Manouzi, Président de l'Association Médicale de Réhabilitation des Victimes de la Torture, Kamel Jendoubi, Président du Réseau Euro Méditerranéen des Droits de l'homme, Louis Joinet, Expert indépendant auprès de la Commission des droits de l'homme de l'ONU étaient réunis, le 18 février 06, dans les locaux du PS français, pour faire le point sur les travaux de l'IER.



Mohamed El Yazghi



Driss Benzekri et les militants belges.
Ici Mohamed R'Baïbi et Mustapha Halla

C'est dans une salle comble que nombre de personnes, venues des quatre coins de France et d'ailleurs, ont répondu à l'invitation de «l'initiative marocaine» pour l'évaluation du travail de l'IER qui venait de déposer son rapport final compilant l'ensemble de ses recommandations.

Si l'ensemble des intervenants se sont accordés sur le travail remarquable effectué par l'Instance qui a fait avancer de nombreux dossiers, on aura aussi entendu durant cet après-midi les limites du travail de l'instance. Ces limites et questions furent synthétisées par Adeline Hazan. *«Le choix qui a été fait de nommer les victimes et non les bourreaux, était-il le bon choix? A partir du moment où ce choix a été posé de ne pas les nommer et comprenant bien que ce n'était pas une cellule judiciaire, les noms ont-ils été transmis à la justice? Il reste encore de nombreuses questions qui doivent être débattues. Pour l'avenir des droits de l'homme au Maroc, il faut que ce processus puisse aller jusqu'au bout d'un certain nombre de questions. Comment peut-on être patrie des droits de l'homme et avoir dans ses rangs des bourreaux? ».*

Bachir Ben Barka, représentant les membres de sa famille a exprimé combien ils étaient toujours en «exigence de vérité». *«Le travail de l'IER a-t-il fait avancer cette question de*

vérité? Cette attente n'a pas eu la réponse à la mesure de l'exigence de la part historique et à la mesure des engagements pris par l'IER au départ, tant vis-à-vis de l'opinion publique que de la famille Ben Barka. Nous continuons donc à clamer notre colère et notre indignation, tant sur la forme que sur le fond. On est loin de ce que l'on pouvait attendre. Le mot «assassinat» n'est jamais cité tandis que des truands sont réfugiés au Maroc et on n'en dit mot».

Béchir Ben Barka parlera même d'une «présentation tendancieuse des faits» et s'est dit perplexe quant aux enquêtes qui devraient être poursuivies par le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH). Il énonce ses nombreuses interrogations : qui réalisera ces enquêtes, sur quelles bases le CCDH va-t-il poursuivre ses prérogatives, quelles articulations entre le travail de l'IER et les enquêtes à venir?

Rachid EL MANOUZI, frère de Houssein disparu en 1972 et membre d'une famille de militants a souhaité, quant à lui, que «sa déception et celle de sa famille» soient enregistrées sur la question de la vérité. Décrivant les atrocités subies par les membres de sa famille (disparitions, assassinats, séquelles subies (folie, handicaps physiques...), Rachid a certifié que l'IER n'a pas appris grand-chose à la famille quant à la disparition de son frère. Signalons que l'ouvrage de Sietske de Boer, la journaliste hollandaise, consacré à la famille El Manouzi, vient d'être traduit en français.

Durant le débat avec les participants dans la salle, la question des exilés a évidemment été évoquée avec sa cohorte d'interrogations, de frustrations, de sentiment d'avoir été les oubliés de l'histoire.

Driss Benzekri, faisant preuve de beaucoup de calme, a admis que nombre d'insuffisances étaient imputables au processus de l'Instance et entre autres, sur le cas de Ben Barka.

Néanmoins il a réfuté les accusations d'avoir occulté des faits ou déformé la vérité. Il a évoqué quelques difficultés auxquelles les membres de l'IER ont dû faire face, comme, par exemple, l'impossibilité de contacter des services ou des personnes. Lorsque Driss Benzekri invite les membres des familles qui souhaitent exhumer les dépouilles à saisir la Justice, ce mot déclenche l'énervement de nombreuses personnes qui se lèvent et quittent alors la salle. L'une d'elle lance à l'adresse de l'orateur : *«comment pouvez-vous parler de justice à un enfant, qui n'avait qu'un an lorsqu'il a vu disparaître son père ?»*. L'atmosphère se fait lourde ; il plane dans la salle un malaise palpable, face aux nombreuses questions restées sans réponse : les réparations communautaires, le suivi à donner aux recommandations, les acteurs mandatés pour ce faire, la nature très abstraite du rapport...

Malgré cette crispation, la rencontre avait incontestablement un intérêt certain, celui de créer un espace de parole. Reste à multiplier ces initiatives qui permettent, à tout le moins, à tous ceux et toutes celles qui, depuis des décennies, ont enfouis en eux/elles de douloureuses questions, de continuer à s'informer sur l'état d'avancement de leur dossier individuel et celui des causes collectives.